



INFORMATION AUX FAMILLES

Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.

Suite aux dernières directives gouvernementales, les établissements scolaires sont fermés à compter du 06 avril jusqu'au 25 avril 2021. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux, ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

Collège Gérard Philippe

Principale

Votre enfant va bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

Téléphone

0556151250

Pour votre enfant, l'équipe pédagogique de l'établissement a décidé que la continuité pédagogique est mise en place de la manière suivante :

Télécopie

0556457941

- Utilisation de la plateforme PEARLTREES à l'aide des codes d'accès à l'Environnement Numérique de travail OSE.
- Utilisation de la plateforme PRONOTE à l'aide des codes d'accès à l'Environnement Numérique de travail OSE.
- Accès à l'ENT OSE à partir du site du collège : www.collegegerardphilipe.fr
- Mise en place de classes virtuelles par les professeurs.
- Les élèves peuvent rendre leur travail par un document en traitement de texte ou en photographiant le cahier ou est réalisé l'exercice. Les modalités d'envoi seront précisées par les professeurs.

Mél

ce.0332191c@ac-bordeaux.fr

Comment accompagner mon enfant ?

38 Avenue Pierre Corneille

33600 PESSAC

- En consultant PRONOTE et le PEARLTREES de mon enfant. Consulter également le site de l'académie ainsi que celui de l'établissement.
- J'ouvre un compte pour mon enfant sur la plateforme du Centre national d'enseignement à distance (CNED) « Ma classe à la maison » et je l'accompagne dans la prise en main de cet outil : <https://college.cned.fr>

Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet, des documents, activités ou travaux à réaliser, seront préparés par les professeurs. Les familles concernées seront appelées par la Vie Scolaire.

Vous pourrez les récupérer de la manière suivante :

- Le jeudi 8 avril de 14h00 à 16h00
- Le mardi 27 avril de 14h00 à 16h00.

Accueil au collège des enfants « prioritaires » au regard de l'activité professionnelle des parents (attestation). Ils seront pris en charge par des enseignants du collège :

- mardi 6, jeudi 8 et vendredi 9 de 09h00 à 16h00, le mercredi 07 avril de 09h00 à 12h00.
- Lundi 26, mardi 27, jeudi 29, vendredi 30 avril de 9h00 à 16h00, le mercredi 28 avril de 9h00 à 12h00.
- Prévoir un panier repas et une gourde d'eau.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

- Le secrétariat du collège : 05 56 15 12 50 / ce.0332191C@ac-bordeaux.fr
- La Vie Scolaire : 05 56 15 12 55
-

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Sophie SERISET, Principale.

